

Mobilité durable

Pratiquer le covoiturage, l'éco-conduite ou l'autopartage, c'est moins de pollution, plus de convivialité et moins d'argent dépensé. Alors bougeons autrement !

Le covoiturage : une pratique citoyenne et éco-responsable qui se développe de plus en plus

Le covoiturage, la voiture à plusieurs

Le covoiturage est une pratique qui permet à plusieurs personnes de partager une voiture pour effectuer le même trajet à titre non onéreux, excepté le partage des frais. Il peut prendre plusieurs formes comme le covoiturage domicile-travail, le covoiturage professionnel, le covoiturage familial, le covoiturage spontané ou organisé, le covoiturage de courte, moyenne ou longue distance... Ce mode de déplacement apparait comme une alternative à l'autosolisme.

Les +

Ecologique car le covoiturage participe à la préservation de notre environnement. En limitant le nombre de voitures en circulation, cela permet de réduire les émissions polluantes et d'atténuer les encombrements aux heures de pointe. Covoiturer 1 fois par semaine permet de réduire de 10% le nombre de voitures sur les routes. Adoptez le covoiturage, c'est agir personnellement en faveur de l'environnement !

Economique car chaque covoitreur participe aux frais de déplacement. Le trajet effectué revient moins cher car les frais sont partagés. Covoiturer 2 fois par semaine, c'est en moyenne 1 500 € d'économie par an (source ADEM). Adoptez le covoiturage, c'est réalisé des économies sur votre budget «transport» !

Convivial car les trajets réalisés à plusieurs, deviennent plus agréables, favorisent les rencontres, les échanges et l'entraide. Adoptez le covoiturage, c'est sympa et solidaire !

Le covoiturage en pratique

Trouvez en quelques clics un covoitreur et partagez vos déplacements, connectez-vous sur le site gratuit et ouvert à tous www.covoiturageavignonvacluse.fr. ↗

Cette plateforme portée par l'association Azimut Provence est soutenue par le Conseil départemental de Vaucluse.

JE M'INSCRIS



www.covoiturageavignonvacluse.fr
<<http://www.covoiturageavignonvacluse.fr>

- > Une annonce m'intéresse, je contacte le covoitreur pour m'organiser.
- > Il n'y a pas d'annonce pour mon trajet, j'en dépose une.

LE SAVIEZ VOUS ?

Assurance et Impôts :

Dans le cadre d'un covoiturage, l'assurance auto du conducteur fonctionne normalement : tous les passagers sont couverts par la responsabilité civile.

Le conducteur est tenu de ne pas réaliser de bénéfice pour ne pas enfreindre la loi.

Les passagers ou les personnes en alternance de véhicule n'ont rien à déclarer. Il en va de même pour les personnes ayant opté pour le régime forfaitaire. En revanche, si vous êtes conducteur et que vous êtes sous le régime d'abattements des frais réels, vous devez indiquer les dépenses engagées et déclarer les sommes demandées à vos covoituteurs.

L'ECOCONDUITE : Une utilisation de la voiture plus économique, plus écologique et plus sûre.

CONTACT

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE VAUCLUSE

rue Viala
CS 60516
84909 Avignon cedex 9

 0490161500

Qu'est-ce que l'éco-conduite ?

L'éco-conduite est la pratique d'une conduite souple et modérée qui permet de réduire la consommation de carburant, de limiter les émissions de gaz à effet de serre et de diminuer le risque d'accident.

4 conseils pour devenir un éco-conducteur :

- 1. Adoptez une conduite apaisée** : démarrez en douceur, passez rapidement les rapports de vitesse pour éviter les sursrégimes, maintenez une vitesse stable et adaptée à la situation, évitez les accélérations et les freinages brusques, anticipez les ralentissements et utilisez le frein moteur.
- 2. Entretenez votre véhicule** : vérifiez périodiquement la pression de vos pneus et faites contrôler régulièrement le bon état de votre véhicule.
- 3. Réduisez la surconsommation** : coupez le moteur lors d'un arrêt prolongé, utilisez moins la climatisation et évitez de surcharger votre véhicule.
- 4. Evitez les trajets inutiles** : évitez de prendre votre véhicule pour quelques centaines de mètres et préférez la marche à pieds ou un tour en vélo, optimisez vos parcours lorsque vous devez vous déplacer successivement dans plusieurs lieux et pensez au covoiturage si vous êtes au moins deux à vous rendre au même endroit.

[JE ME METS EN MODE AUTOPARTAGE AVEC CITIZ](#) 



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE VAUCLUSE

Rue Viala - CS 60516
84909 Avignon Cedex 09